Conditions Générales de Vente

1. Identification du Vendeur

Mecalectro, 8 rue Galvani - 91300 MASSY - Tél : +33 (0)1 69 32 74 00 - contact@mecalectro.com S.A.S au capital de 2 961 000 Euros, B 409 584 059 RCS Evry - NAF 2790Z - TVA FR 33 409 584 059 www.mecalectro.com, ci-après désignée par le « **Vendeur** ».

2. Définitions

« **Acheteur** » désigne la personne morale ou physique ayant procédé à une Commande afin d'acheter les Produits du Vendeur.

« **Commande** » désigne la modalité contractuelle permettant à l'Acheteur d'acheter un Produit auprès du Vendeur.

« **CGV** » désigne les présentes conditions générales de Vente.

« **Données Personnelles** » ou « **Données à caractère personnel** » désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Livraison** » désigne l'acte par lequel le Vendeur remet le ou les Produit(s) à l'Acheteur.

« **Partie(s)** » désigne, au singulier, individuellement l'Acheteur ou le Vendeur et, au pluriel, conjointement le l'Acheteur et le Vendeur.

« **Produit(s)** » désigne les produits proposés par le Vendeur et décrits à l'Article 7 des CGV.

« Site » désigne le site internet de vente en ligne du Vendeur, accessible à l'adresse suivante : https://www.mecalectro.com/produits/

« Vendeur » désigne la société Mecalectro immatriculée au R.C.S. de Evry n° B 409 584 059, et dont le siège social se situe 8 rue Galvani - 91300 MASSY.

3. Objet

3.1. Les présentes CGV régissent les ventes de Produits effectuées sur le Site entre le Vendeur et l'Acheteur, qu'elles soient effectuées tant en France qu'à l'Export.

3.2. Les CGV peuvent être modifiées ou adaptées par des conditions particulières de vente, et constituent, conformément à l'article L. 441-1 du Code de Commerce, le socle unique de la négociation commerciale entre les Parties. En cas de contradiction entre une stipulation des Conditions Générales d'Achat de l'Acheteur et une stipulation des présentes CGV, la stipulation des présentes CGV prévaudra.

3.3. Les renseignements portés sur les documents commerciaux émis par le Vendeur peuvent être modifiés par le Vendeur à tout moment et sans préavis pour tenir compte de l'évolution de la technique ou des conditions économiques.

3.4. La confirmation d'une Commande par l'Acheteur entraîne acceptation des présentes CGV et la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

®MECALECTRO SAS, 2026.

4. Commande

4.1. Le Vendeur propose différents types de Produits, telles que définis à l'Article 7 des CGV.

4.2. L'Acheteur se rend sur le Site afin de solliciter une Commande en suivant la procédure détaillée ci-après :

- Sélection de chaque Produit et ajout au panier ;
- Confirmation du contenu du panier ;
- Redirection vers une page récapitulant le détail des Produits sélectionnés, leur prix et les options de Livraisons (avec les frais de livraison concernés) ;
- Sélection des options de Livraison, des méthodes d'envoi et de la méthode de paiement ;
- Renseignement des données de contact de l'Acheteur ;
- Confirmation et paiement de la Commande.

4.3. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après confirmation de la Commande par le Vendeur par courrier électronique à l'adresse indiquée lors de la Commande par l'Acheteur ou à la création de son compte utilisateur, et à l'encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix de la Commande.

4.4. En cas de défaut de paiement, de paiement partiel, ou d'incident de paiement, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute Commande et/ou Livraison. Toute Commande frauduleuse ou présumée comme telle sera considérée par le Vendeur comme nulle.

4.5. Le Vendeur s'engage à honorer les Commandes reçues dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité de l'un des Produits, l'Acheteur en sera informé au plus tôt.

En cas de paiement de Produits indisponibles, le Vendeur remboursera le trop-perçu en utilisant le même mode de paiement que celui utilisé pour le paiement de la Commande par l'Acheteur.

5. Tarifs et modes de paiement

5.1. Sauf convention contraire, les prix sont établis en Euro et s'entendent départ usine, hors T.V.A. ou autres impôts, taxes et autres contributions assimilées au pays de l'Acheteur. Les emballages spéciaux sont facturés séparément.

Les prix sont établis en tenant compte des conditions économiques et monétaires au jour de la Commande. Ils sont susceptibles d'être actualisés pour tenir compte de l'évolution des conditions économiques et monétaires (par exemple cours des métaux précieux incorporés).

5.2. Le Vendeur propose à l'Acheteur de régler sa Commande par carte bancaire (CB, Visa ou Mastercard) via la plateforme de paiement sécurisée Axepta BNP PARIBAS prévue à cet effet.

6. Livraison

6.1. Modalités de Livraison :

Les Produits commandés sur le Site peuvent être livrés en Europe, à l'international, ainsi que dans les DOM-TOM. Sauf convention contraire, la Livraison est effectuée :

- **En livraison par retrait** à l'usine conformément à l'Incoterm EXW de la CCI (édition de 2000 avec dédouanement restant à la charge de l'Acheteur dans le cas de FAS et DEQ) ;

- **En livraison à l'adresse** renseignée par l'Acheteur le Site lors de la validation de la Commande. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'erreur de saisie de l'adresse postale par l'Acheteur.

Les frais de port sont à la charge de l'Acheteur. Les tarifs sont indiqués avant la validation de la Commande.

Tout frais supplémentaire de douane ou d'importation restera à la charge de l'Acheteur.

6.2. Délais de Livraison

Les délais indiqués sur le Site sont des délais indicatifs, correspondants aux délais moyens de traitement et de Livraison constatés, et s'entendent à partir de la date de confirmation de la Commande par le Vendeur. Sauf stipulation expresse contraire acceptée par le Vendeur, les retards de Livraison ne peuvent en aucun cas entraîner ni annulation totale ou partielle de la ou des Commande(s) de l'Acheteur, ni indemnité ou réduction de prix.

®MECALECTRO SAS, 2026.

7. Produits

7.1. Description des Produits

Les Produits proposés sont ceux qui figurent sur le Site https ://www.mecalectro.com/produits/, dans la limite des stocks disponibles.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment l'assortiment de Produits.

Chaque Produit est présenté sur le Site sous forme d'un descriptif reprenant les principales caractéristiques techniques. La présentation des Produits sur le Site du Vendeur à un instant donné n'implique pas et ne garantit pas que ces Produits seront à tous moments disponibles. Le Vendeur se réserve la faculté d'interrompre la vente de tout Produit à tout moment.

7.2. Caractéristiques et conformité des Produits

Les caractéristiques des Produits sont celles définies par les spécifications du Vendeur telles qu'éditées dans leur version la plus récente, sauf caractéristiques différentes expressément convenues entre le Vendeur et l'Acheteur.

Toutes réclamations sur la conformité des Produits devront, pour être admises et permettre l'application des dispositions du présent paragraphe et celles de l'Article 7.3 ci-après, être formulées conformément aux indications données par le Vendeur dans les documents d'accompagnement des Produits livrés et dans un délai d'une semaine suivant la date de Livraison.

Le Vendeur disposera alors, de son côté, d'un délai d'un mois pour faire savoir à l'Acheteur s'il exige une expertise contradictoire chez l'Acheteur. Aucune réclamation ne sera recevable dès lors que les Produits auraient subi des modifications ou des détériorations du fait de l'Acheteur, notamment en cours de stockage, contrôle, montage, démontage, etc.

Pour autant que le bien fondé des réclamations de l'Acheteur soit établi, ou reconnu comme tel par le Vendeur, ce dernier s'engage à accepter le retour, à ses frais et à son choix, soit de la totalité de la fourniture incriminée, soit des seuls Produits défectueux, sous réserve toutefois que chaque Produit défectueux soit accompagné du procès-verbal des essais correspondants, et que les retours soient effectués dans leur emballage d'origine, complet et en bon état.

7.3. Retours de Produits

Aucun retour de Produit ne pourra être effectué sans l'accord préalable écrit du Vendeur conformément à l'Article 7.2.

En cas de retour accepté, le Vendeur pourra à son choix, soit remplacer, soit réparer les Produits reconnus défectueux par lui.

En aucun cas l'Acheteur ne pourra arguer d'un tel retour pour cesser quelque paiement que ce soit dont il est redevable envers le Vendeur, ni pour annuler en totalité ou en partie, une quelconque Commande en cours d'exécution.

Dans le cas où l'Acheteur exigerait du Vendeur un certificat de conformité, et ceci impérativement lors du passage de la Commande, celui-ci sera conforme à la norme NFL 00-015. Les dispositions de l'Article 7 ne sont pas applicables aux Produits ayant subi une recette en l'usine du Vendeur ou ayant satisfait aux règles du Système d'Assurance Qualité négocié et qui en conséquence sont réputées conformes aux spécifications.

8. Droit de rétractation à la disposition des consommateurs

Les stipulations suivantes ne sont applicables qu'aux Acheteurs entrant dans la définition de consommateurs prévue par le Code de la consommation, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle.

8.1. Modalités du droit de rétractation

A moins que l'une des exceptions prévues par le Code de la consommation ne soit applicable, l'Acheteur peut rétracter sa Commande sans motif dans un délai de 14 jours courant à compter de la date à laquelle l'Acheteur a pris physiquement possession du ou des Produit(s) acheté(s).

Pour exercer son droit de rétraction, l'Acheteur notifie au Vendeur sa décision de rétracter sa Commande dans un délai maximal de 14 jours à compter de la Livraison du ou des Produits :

- Par courrier recommandé à l'adresse suivante : Mecalectro – 8 rue Galvani, 91300 MASSY France ; ou

- Par mail à l'adresse suivante : contact@mecalectro.com

8.2. Effets de la rétractation

En application de l'Article L. 221-24 du Code de la consommation, le Vendeur remboursera à l'Acheteur tous les paiements reçus, y compris les frais de Livraison au plus tard 14 jours à compter de la récupération des Produits ou de la réception de la preuve d'expédition par l'Acheteur.

Le même moyen de paiement que celui utilisé par l'Acheteur lors de sa Commande initiale sera utilisé par le Vendeur pour procéder au remboursement, sauf s'il est expressément convenu d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais supplémentaires pour l'Acheteur.

L'Acheteur prend à sa charge les frais directs de renvoi du ou des Produit(s) et est responsable de la dépréciation de la valeur du ou des Produit(s) résultant de manipulations (autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces Produit(s).

A défaut d'exercice du droit de rétractation dans le délai précité de 14 jours, l'Acheteur ne pourra pas exercer son droit de rétractation.

9. Force majeure

Tout événement de force majeure aura pour effet de suspendre l'exécution des obligations du Vendeur jusqu'à cessation d'un tel événement.

Est constitutif de la Force Majeure, au sens des présentes Conditions Générales de Vente, tout événement prévisible ou non dont le Vendeur ne pourrait empêcher ou prévenir les effets dans l'exercice d'une gestion normale, et de nature à faire obstacle à l'exécution de ses obligations.

Constituent notamment des événements de Force Majeure : l'incendie, l'inondation, l'interruption ou le retard dans les transports, la défaillance d'un fournisseur ou d'un sous-traitant, les grèves, sous quelque forme que ce soit, le bris de machine.

10. Assurance, transport

Les risques associés aux Produits sont transférés du Vendeur à l'Acheteur dès l'expédition du ou des Produit(s) telle que définie à l'Article 7 des CGV. Il appartient à l'Acheteur d'assurer les Produits dès ce moment.

Les Produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur. Il appartient à ce dernier de les vérifier à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, les réserves auprès des transporteurs.

Sur instruction particulière de l'Acheteur acceptée par le Vendeur, les expéditions peuvent être assurées par le Vendeur, lequel facturera alors en sus les frais d'assurance correspondants.

11. Réserve de propriété

Jusqu'au complet paiement du prix, le Vendeur restera propriétaire des Produits malgré leur Livraison à l'Acheteur.

Le défaut de paiement par l'Acheteur de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication par le Vendeur des Produits livrés, et le Vendeur pourra résilier le Contrat sans préjudice de tous dommages et intérêts. Néanmoins, et de convention expresse, l'Acheteur sera responsable de toute perte desdits Produits et de même sera responsable de tous dommages que ceux-ci pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

®MECALECTRO SAS, 2026.

12. Garantie

12.1. Définition de la Garantie

Le Vendeur garantit que les Produits fournis possèdent les caractéristiques telles que définies à l'Article 7.1 des CGV :

- Pour les professionnels : pendant un délai de douze (12) mois à compter de la date de Livraison ou de mise à disposition au point de retrait ;
- Pour les non-professionnels ou consommateurs : pendant un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de Livraison ou de mise à disposition au point de retrait.

L'Acheteur doit aviser immédiatement le Vendeur et lui permettre de vérifier par lui-même des défauts allégués.

La garantie cesse de s'appliquer dans le cas où :

- Le matériel aurait été endommagé lors de son transport ou aurait été stocké par l'Acheteur dans des conditions inadéquates ;

- Le matériel aurait été soumis à des contraintes excessives (mécaniques, électriques ou thermiques) à l'occasion de son stockage, de son montage ou de son utilisation ;

- L'inaptitude ou la défectuosité du matériel résulterait du dépassement des valeurs limites d'utilisation (plage de température, tension maximale, etc.) telles que définies par le Vendeur, ou d'un choix incorrect d'application ;

- Le matériel aurait été modifié ou réparé par l'Acheteur sans l'accord écrit et préalable du Vendeur ;

Par ailleurs, la garantie ne couvre pas les conséquences directes ou indirectes pouvant résulter de la défaillance des Produits fournis par le Vendeur.

En cas d'application de la garantie, les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'Acheteur.

Ce qui précède constitue l'intégralité de la garantie par le Vendeur et tient lieu de toute autre garantie.

12.2. Exercice de la Garantie

La garantie est limitée, au choix du Vendeur, soit au remplacement, soit à la réparation du matériel reconnu défectueux par lui, à l'exclusion de toute autre forme d'indemnisation.

12.3. Responsabilité

A l'exclusion de la réparation des dommages corporels, la responsabilité du Vendeur sera, toutes causes confondues, plafonnée au montant contractuel de la Commande donnant lieu à réclamation.

En toute circonstance, le Vendeur ne pourra être tenu de réparer des dommages immatériels ou indirects dont l'Acheteur ou un tiers se prévaudrait à son égard ; de ce fait, il ne pourra être tenu à indemniser notamment des pertes d'exploitation, de production, de profit ou toute autre perte de nature économique ou financière.

L'Acheteur se porte fort de la renonciation à recours de ses assureurs contre le Vendeur ou les assureurs de ce dernier, conformément aux exclusions ou limitations ci-dessus mentionnées.

13. Droits de propriété intellectuelle

13.1. Tous les Produits ou les informations techniques, études, plans, documents ou prototypes remis ou envoyés à l'Acheteur restent entièrement propriété du Vendeur. Ces éléments ne peuvent être reproduits en tout ou partie, ni communiqués à des tiers, sans autorisation préalable écrite de la part du Vendeur, ni utilisés pour des besoins autres que ceux pour lesquels ils ont été remis ou envoyés.

La technologie et le savoir-faire, breveté ou non, incorporés dans les Produits et prestations, ainsi que tous droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle relatifs aux Produits et prestations, restent la propriété exclusive du Vendeur.

13.2. Seul est concédé à l'Acheteur un droit d'utilisation, non cessible, non transférable et strictement limité au contrat conclu entre le Vendeur et l'Acheteur.

®MECALECTRO SAS, 2026.

14. Protection des Données Personnelles

14.1. Les Données Personnelles recueillies sur l'Acheteur font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur, qui agit en tant que responsable de traitement.

Les Données Personnelles collectées sont indispensables au traitement de sa demande afin de procéder à l'exécution du Contrat.

Ces Données Personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution du Contrat et des garanties éventuellement applicables à l'issue du Contrat.

Le responsable du traitement des Données Personnelles est l'entreprise Mecalectro – 8 rue Galvani, 91300 MASSY France – rgpd@mecalectro.com.

L'accès aux Données Personnelles est strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au responsable de traitement par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation de l'Acheteur ne soit nécessaire.

14.2. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, l'Acheteur peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les conditions de collecte et de traitement sont définies dans la Politique de Confidentialité que chaque Acheteur est tenu d'accepter au moment de la Commande. La Politique de Confidentialité est également consultable à tout moment depuis le Site du Vendeur sur le lien dédié à cet effet, situé en bas de page d'accueil.

15. Attribution de juridiction et droit applicable

15.1. En cas de contestation, ou à défaut de règlement amiable, la seule juridiction compétente sera le Tribunal de commerce de Evry ou le Tribunal Judiciaire de Evry dans l'hypothèse où ce dernier ferait l'objet d'une attribution de compétence par voie légale ou règlementaire.

15.2. Le droit applicable sera le droit français.

Massy le 15 mars 2022

®MECALECTRO SAS, 2026.